

Deux adoptions par jour en Belgique

Et le nombre d'enfants adoptés par des couples gay a doublé en 2013

● L'an dernier, plus de 800 enfants ont pu être adoptés, en Belgique, soit une moyenne d'un peu plus de deux par jour. Et de plus en plus de couples gay ont la possibilité d'être parents. Alors que le nombre d'adoptions homoparentales était de six en 2012, on en comptait le double l'année dernière.

819 enfants ont été adoptés en Belgique, en 2013. Si c'est un peu moins que l'année précédente, on constate que le nombre d'enfants adoptés par un couple gay a, lui, doublé, passant de six à douze. Sabine Duchenne, psychologue à l'ONE spécialisée en adoption, assure que les parents homosexuels ont autant de chances que les autres de pouvoir adopter : « C'est rarement un critère de refus de la part des parents biologiques. Il arrive même parfois que ceux-ci disent préférer que cela soit un couple gay. D'ailleurs, les parents homosexuels n'attendent pas plus que les autres sur les listes. En premier lieu, nous consultons la liste, établie suivant la chronologie de l'inscription. Ensuite, nous nous assurons qu'il n'y a pas un nombre trop important de critères qui ne concordent pas (âge, origine, lieu d'habitation...). Par exemple, on veillera à ce qu'il ne grandisse pas dans le même village qu'un membre proche de sa famille biologique ».

Ces critères, ils répondent en partie à la demande des parents, mais pas seulement : « La première chose est de s'assurer que l'enfant sera élevé dans les meilleures conditions. C'est notre leitmotiv. En général, les parents

nous font confiance, mais nous sommes attentifs à leurs desiderata, s'ils n'exagèrent pas. Si le parent léguant l'enfant met son veto sur trop d'éléments, c'est qu'il n'est pas décidé à s'en séparer. »

L'AFRIQUE D'ABORD

Sur le nombre total d'enfants adoptés, 582 l'ont été en Belgique (71 %), contre 237 à l'étranger.

Une tendance qui vient contraster fortement avec les chiffres de l'année précédente, où 585 enfants avaient été adoptés à l'étranger (plus du double de 2013), et 464 en Belgique. Pour avoir une idée plus précise de leur origine, on constate du côté

de l'ACC (Autorité Centrale Communautaire), compétente pour le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière d'adoption, que la majorité (61 %) des adoptions internationales est réalisée en Afrique (Éthiopie, Maroc, Afrique du Sud et RDC principalement).

En 2004, le continent asiatique, essentiellement la Chine, représentait 57 % de ces adoptions.

« Notre leitmotiv est que l'enfant soit élevé dans les meilleures conditions »

UN ADOPTÉ SUR TROIS A MOINS

D'1 AN

La majeure partie des enfants est adoptée en bas âge. Pour le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 71 % avaient moins de

3 ans, en 2013. Mais c'est principalement dès les premiers mois qui suivent la naissance que l'enfant est adopté, un enfant adopté sur trois (34 %) l'étant à moins d'un an.

« C'est souvent le cas pour les jeunes couples, qui n'ont pas pris leurs précautions et ne sont pas prêts à être parents. Mais certaines adoptions sont plus tardives. Certains enfants sont d'abord confiés à des familles d'accueil et, régulièrement, on va voir où en sont les parents. Mais il arrive que les parents biologiques en arrivent eux-mêmes à renoncer définitivement à l'enfant, dans le cas de dépendance à la drogue par exemple, prenant conscience du danger qu'ils représentent, ce qui permet alors une adoption définitive », conclut Sabine Duchenne. ■

CÉ. M.